

La lettre d'information sur les travaux de déstockage

JANVIER 2015

LE STOCKAGE SOUTERRAIN STOCAMINE



Alain ROLLET
Liquidateur
amiable des
MDPA

Les travaux ont repris après les congés de fin d'année avec la poursuite des expéditions vers la mine allemande de Sondershausen et la mise en œuvre de mesures d'amélioration des performances.

En effet, l'enjeu porte aujourd'hui sur les méthodes de travail et sur les possibilités d'augmenter la cadence de déstockage dans des conditions de sécurité satisfaisantes. Les opérations sont nettement plus complexes que ce qui était envisagé lors de la planification des travaux. La durée du chantier sera beaucoup plus longue qu'escompté, d'autant que la dernière décision ministérielle a porté l'objectif de déstockage à 93 % du mercure. En termes de délais, les MDPa estiment maintenant que le déstockage durera jusqu'à fin 2019 pour une fermeture définitive du site en 2024.

La plus grande complexité des travaux et l'allongement des délais auront bien entendu aussi des répercussions financières. Sur la base du retour d'expérience des premiers mois de déstockage, le coût prévisionnel des travaux a été réévalué et les MDPa sont dans l'obligation de proposer une augmentation à hauteur de 72 millions d'euros de leurs provisions inscrites au bilan, ce qui porte le montant de celles-ci à 188 millions d'euros à fin 2014.

Dans l'actualité de l'entreprise figure également le dépôt du nouveau dossier de fermeture du stockage souterrain réalisé en préfecture le 9 janvier 2015. Ce dépôt enclenche les procédures administratives d'instruction du dossier, à commencer par la tierce expertise.

Les entreprises engagées dans les travaux de déstockage se joignent à l'équipe des MDPa pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour 2015.

Je vous souhaite une bonne lecture.

LA RÉCEPTION DES COLIS DE DÉCHETS À SONDRERSHAUSEN

Les colis de déchets extraits du stockage souterrain StocaMine font l'objet, à leur arrivée dans le site de restockage de Sondershausen en Allemagne, d'une procédure d'acceptation rigoureuse.

La société GSES, propriétaire et gestionnaire du site, réalise des contrôles aléatoires pour vérifier que les contenus des colis sont conformes à ce qui est annoncé par les Mines de Potasse d'Alsace (MDPA). Ces contrôles consistent en l'analyse d'échantillons prélevés dans les saches des colis accessibles par les trappes d'accès aménagées dans les caissons ou en ouvrant les couvercles des sur-fûts. Toutes les expéditions réalisées depuis novembre 2014 ont été acceptées sans difficulté.

L'arrivée de déchets ultimes en provenance de France a toutefois suscité des inquiétudes au sein de la population de Sondershausen. GSES a organisé le 9 décembre 2014 une réunion publique afin d'apporter des éléments d'information et de répondre aux questions des riverains sur la provenance des déchets, les procédures d'autorisations et le fonctionnement de son installation de stockage.

Pour les MDPa, ce contexte ne modifie pas leur impératif de respect intégral des procédures de reconditionnement des colis pour le transport et le restockage des déchets. Les échanges sur ces sujets avec GSES sont réguliers : les représentants du site allemand ont été accueillis à StocaMine avant le démarrage du déstockage et une nouvelle rencontre a eu lieu en décembre 2014, suite à la réunion publique tenue à Sondershausen, pour préparer les expéditions des premiers sur-fûts.



(1)



(2)



(3)



(4)

(1) et (2) Trappes d'accès et de contrôle aménagées dans les caissons.

(3) Prélèvement d'échantillons dans un fût reconditionné en sur-fût.

(4) Chargement de palettes supportant 2 sur-fûts chacune dans la cage du puits Joseph.

LE CHIFFRE DU MOIS

→ DEPUIS LE 24 NOVEMBRE 2014, DATE DU DÉPART DU PREMIER CAMION, 107 CAISSONS (CONTENANT 3 FÛTS CHACUN) ET 66 PALETTES (SUPPORTANT 2 SUR-FÛTS CHACUNE) ONT ÉTÉ EXPÉDIÉS POUR RESTOCKAGE À SONDRERSHAUSEN.



LE PASSAGE À 2 POSTES DE TRAVAIL

Les essais puis les premiers mois de mise en œuvre du déstockage ont montré que les opérations prennent plus de temps que ce qui était envisagé initialement. Des évolutions (voir ci-dessous également) ont donc été recherchées pour gagner en efficacité. Le passage à deux postes de travail était déjà prévu et permettra d'accélérer le flux déstocké.

Effectif depuis le 5 janvier 2015, ce passage à deux postes est cependant difficile à mettre en œuvre. Les conditions particulières de travail des opérations de déstockage peuvent en effet décourager certains candidats. L'entreprise SAARMontan rencontre des obstacles dans son recrutement de personnels bilingues, à compétences minières et prêts à s'engager dans la manipulation de déchets ultimes dangereux.

UNE AIRE DE RECONDITIONNEMENT TEMPORAIRE

Depuis quelques semaines, la méthode de reconditionnement a également été modifiée afin d'améliorer les cadences.

Le havage (creusement) du sol des galeries en cours de déstockage, nécessaire pour disposer d'une hauteur suffisante pour reconditionner les colis à front, consomme trop de temps et a été abandonné. La chaîne d'intervention s'organise désormais de la façon suivante :

- les colis sont extraits de la galerie en cours de déstockage (actuellement l'allée 2 du bloc 21) ;
- ils sont transportés dans une aire préalablement havée et disposant d'une hauteur suffisante, située à l'entrée de l'allée 2 ; c'est à cet endroit que le reconditionnement dans des caissons ou dans des sur-fûts est réalisé — une aire de reconditionnement spécifique et pérenne est en cours d'installation dans l'allée 3 du bloc 21 ;
- la suite des opérations, avec le déplacement des colis reconditionnés jusqu'au puits Joseph, leur remontée, leur stockage temporaire en surface et leur départ en camions pour Sondershausen, reste inchangée.



Reconditionnement d'un fût dans un sur-fût.

Cette nouvelle organisation devrait permettre d'atteindre un rythme d'avancement du déstockage d'une rangée de colis par poste. Ceux qui partiront en Allemagne seront systématiquement reconditionnés et les autres pourront être restockés dans les galeries libérées.

LE DÉPÔT DU DOSSIER DE FERMETURE DE STOCAMINE

Les MDPAs ont déposé en préfecture du Haut-Rhin, vendredi 9 janvier 2015, le nouveau dossier de fermeture du stockage souterrain StocaMine.

Ce dossier se substitue à celui déposé le 24 juin 2013. Il intègre, conformément à la décision de Ségolène ROYAL, Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie en date d'août 2014, l'objectif d'un déstockage préalable de 93 % du mercure stocké et présente les mesures de maîtrise du risque, dont le confinement du stockage souterrain, permettant d'éviter tout impact sur la nappe phréatique.

Les MDPAs ont repris les mêmes mesures que celles relatives à un confinement total des déchets, en ouvrant la possibilité d'améliorer encore la performance des barrages par l'utilisation de matériaux et de techniques récemment testés avec succès. Le déstockage préalable est donc une mesure supplémentaire de maîtrise des risques.

Le dépôt du dossier de fermeture sera suivi d'une analyse critique de ceux des éléments du dossier, et en particulier de l'étude de sûreté, qui justifient des vérifications particulières. Cette tierce expertise, aux frais de l'exploitant, sera confiée à un organisme tiers selon décision du préfet et les résultats seront joints au dossier d'enquête publique, ainsi que le prévoit l'article R.515-13 du Code de l'Environnement.



Contact

StocaMine-Mines de Potasse d'Alsace - Avenue Joseph Else -
68310 Wittelsheim - 03 89 57 84 00 - c.schumpp@mdpa.fr
www.stocamine.com

Directeur de la publication : Alain Rollet – Crédits photos : © MDPAs 2015 - Conception-réalisation : Menscom.

Si vous souhaitez vous désabonner, merci d'envoyer le mot « Désabonnement » par retour de mail.